

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse Tel/Fax: 05 34 30 94 18
Délégation départementale et régionale de l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes et Voie Vertes).

Développer le transport des vélos dans les cars départementaux de la Haute-Garonne pour développer les balades-randonnées à vélo sur le réseau cyclable départemental :

Proposition de transport des vélos dans les cars de certaines lignes, en commençant par Toulouse-Revel

Proposition par J. Savary- 2P2R et AF3V – **Version 2** – 17 Janvier 2020-

Version provisoire-sera complétée-

Sommaire :

I-Le but : favoriser les balades-randonnées cyclables en intermodalité car+vélo

II-Les lignes de car départemental à équiper en priorité

III-Les solutions techniques : espace vélos dans les cars/racks à vélo à l'arrière des cars/remorques à vélos

I-Le but : favoriser les balades-randonnées cyclables en intermodalité car+vélo

Le réseau cyclable départemental comprend :

= des axes intégrés à des Véloroutes nationales

== Le canal des deux mers à vélo (V80) : Parcours cyclable du canal de Garonne (25km), Parcours cyclable du canal du Midi (52km)

== Du canal au canal par le Parc du Haut Languedoc (V84) : Parcours cyclable de la Rigole de la Plaine (15km)

== Véloroute vallée du Tarn-causses-sud Cévennes (V85) : Voie Verte de l'Arrière Pays Toulousain (8km)

== Véloroute de la Garonne (V83) : Parcours cyclable de la Garonne (de Roquefort-sur-Garonne à Carbonne 32km), Voie Verte de Toulouse à Portet par les bords de la Garonne (8km)

== Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) : Parcours cyclable de la Garonne (de St-Gaudens à Roquefort-sur-Garonne 28 km), Piste cyclable Roquefort-sur-Garonne à Salies-du-Salat 8km)

NB : ces axes parfois incomplets seront complétés pour obtenir des continuités d'itinéraire, et des axes manquants, comme la liaison Toulouse-St-Sulpice-sur-Tarn, seront ajoutés.

= des axes locaux, souvent dans l'agglomération toulousaine, et parfois interdépartementaux et inscrits au Schéma régional des VVV

Voie Verte de la vallée de l'Hers (9km)

Voie Verte de la Forêt de Bouconne (11km)

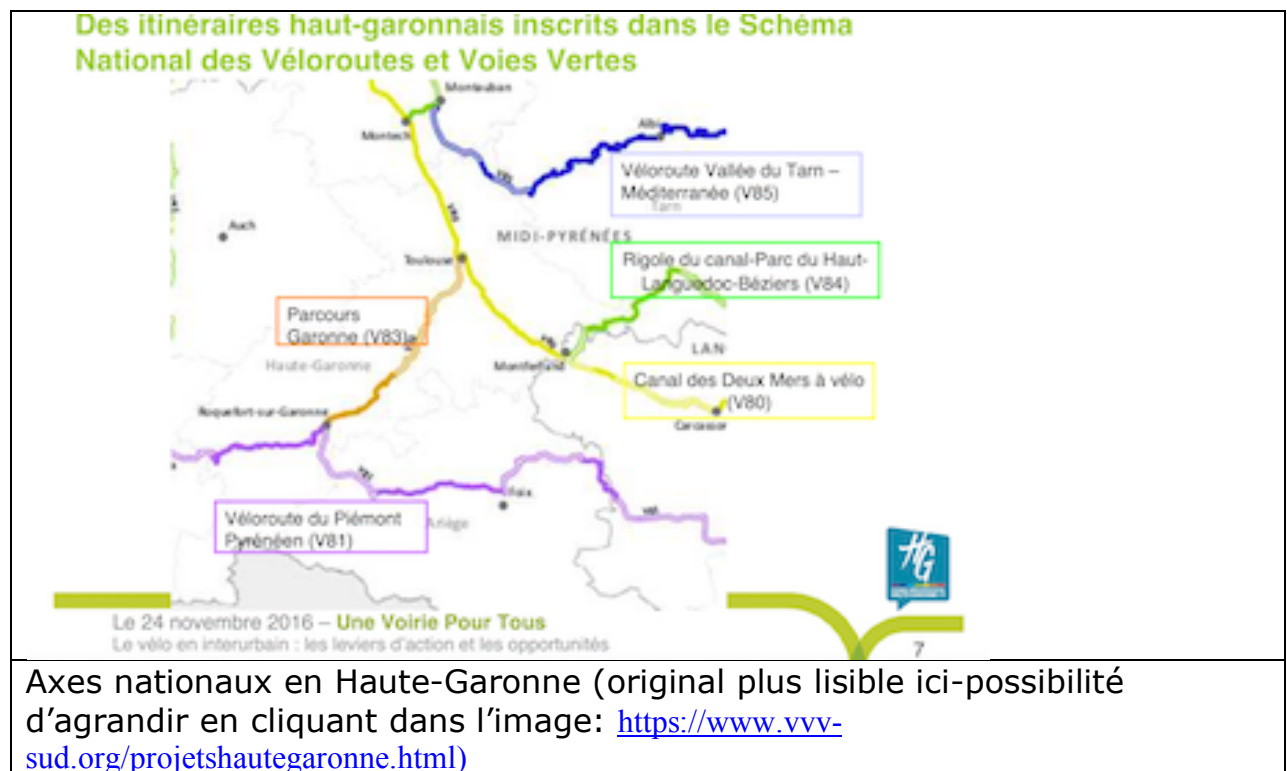
Voie Verte Itinéraire Airbus A380 en Haute-Garonne (22km)

Voie Verte Toulouse-Blagnac par la digue Garonne (7km)

Voir : <https://www.hautegaronnetourisme.com/ete/le-velo>

Voir : <https://www.vvv-sud.org/projetshautegaronne.html>

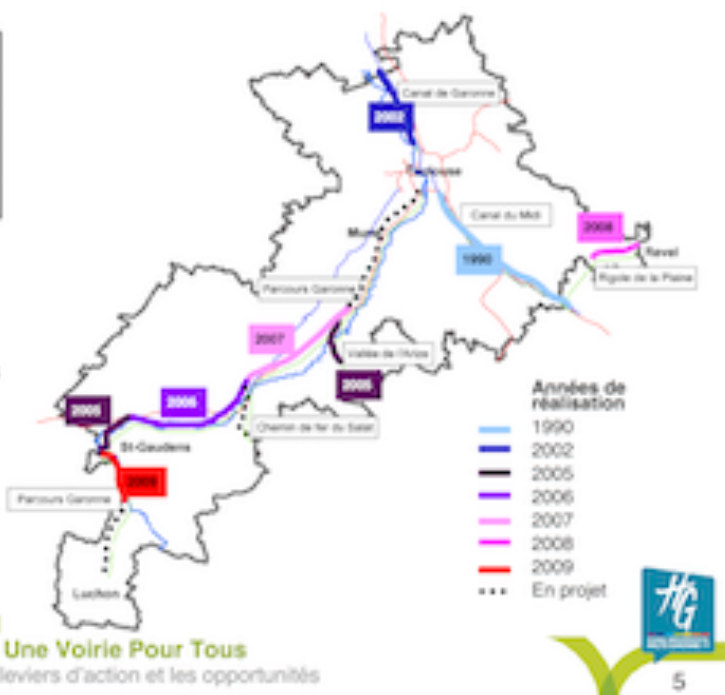
Voir : <https://www.mountpass.com/france/parcours-vtc/occitanie/haute-garonne>



Axes structurants : bilan des réalisations

Canal du Midi	49 Km
Canal de Garonne	21 Km
Rigole de la Plaine	17 Km
Parcours Garonne	110 Km
Vallée de l'Arize	11 Km

- 208 Km d'itinéraire réalisés sur les 280 km prévus
- Investissement : 8,9 M€
- entretien : 300 000 €/an
- 72 Km restent à réaliser



Le 24 novembre 2016 – Une Voirie Pour Tous
Le vélo en interurbain : les leviers d'action et les opportunités

Bilan des réalisations en 2016 (original plus lisible ici-possibilité d'agrandir en cliquant dans l'image : <https://www.vvv-sud.org/projetshaute-garonne.html>)

C'est un réseau assez complet, couvrant tout le territoire, qui existe et qui progresse, avec de nouveaux axes en projets :
== Trans Garona de Toulouse à Vielha (Espagne) avec axe nord Marquefave-Portet (47km prévus 2021) et axe sud Fronsac-St-Béat-Fos-Vielha prévu 2020)

Voir : <https://www.haute-garonne.fr/actualites/trans-garona-relier-toulouse-aux-sources-de-la-garonne-velo>



== canal de St-Martory, vallée de l'Hers Toulouse-St-Jory, ...

Pour favoriser les balades des habitants sur un, deux ou trois journées (courtes randonnées du week-end ou des vacances), et celle des cyclo-randonneurs au long cours, les accès en transport en commun aux différentes villes de ce réseau sont utiles : plus ces accès en intermodalité seront développés, plus les balades-randonnées se développeront.

Ces accès en intermodalité existent déjà avec le réseau de lignes ferroviaires desservies par les trains TER et Intercités qui acceptent le transport des vélos non démontés :

- = ligne Toulouse-Albi
- = ligne Toulouse-Carcassonne
- = ligne Toulouse-Montauban
- = ligne Toulouse-Auch
- = ligne Toulouse-Pamiers-Foix
- = ligne Toulouse-St-Gaudens

Multiplier les accès en intermodalité en favorisant l'intermodalité car + vélo (transport des vélos par les cars) est utile :

- = car cela augmente les capacités quand il existe déjà une desserte par le train ;
- = car cela permet de desservir des destinations qui ne disposent pas de desserte ferroviaire :

Toulouse-Revel

Boussens-Salies-du-Salat-St-Girons

Toulouse-vallée de la Lèze

Vallée de l'Arize Carbonne-Rieux-Montesquieu-Volvestre- Le mas d'Azil (Ariège)

Saint-Gaudens-St-Bertrand-de-Comminges-Bagnères-de-Luchon

Saint-Gaudens-Saint-Béat

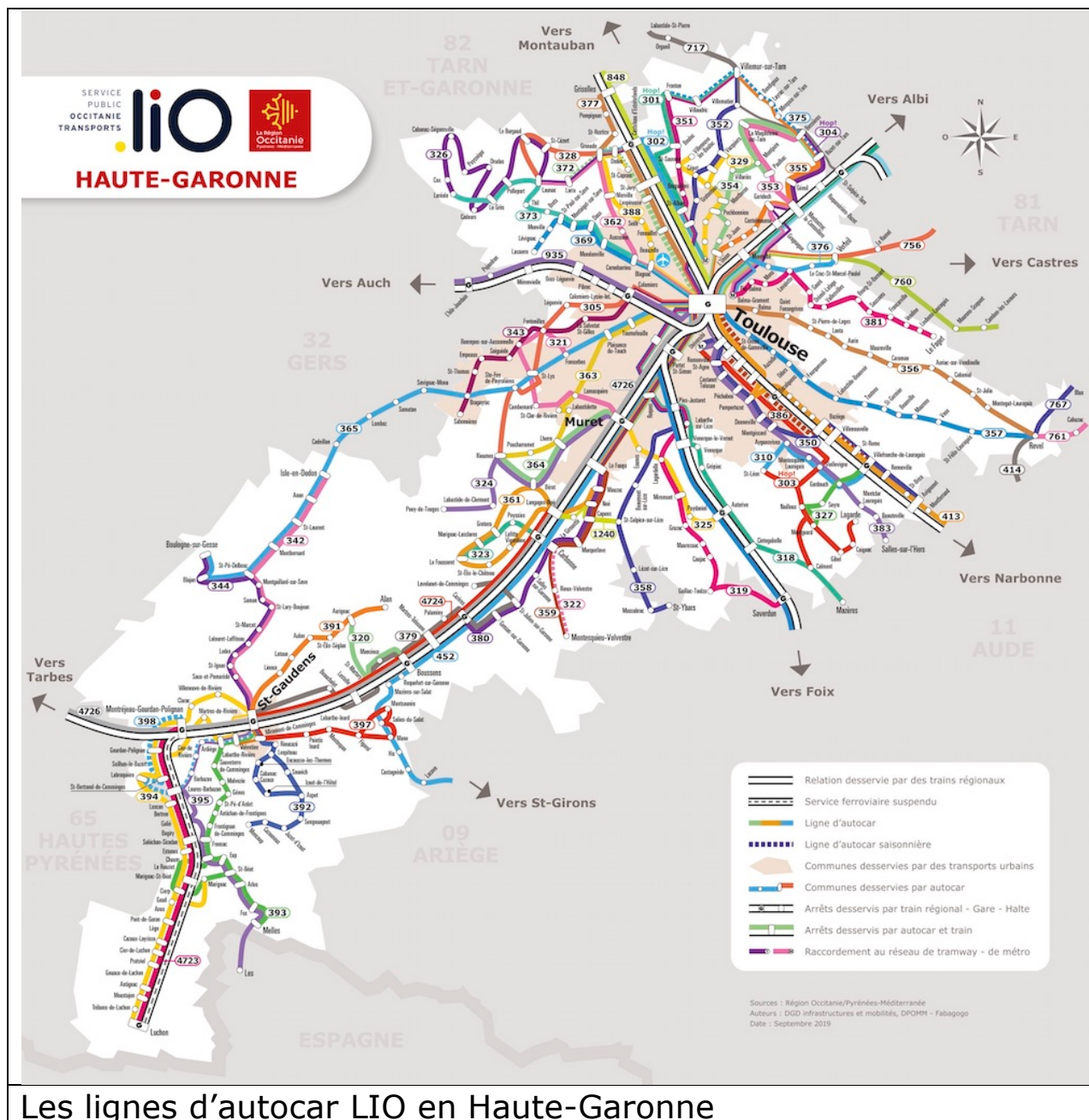
Le réseau des cars LIO Arc-en-Ciel comprend 55 lignes régulières qui desservent à la fois les villes déjà desservies par le train et les axes et villes qui n'ont pas de desserte ferroviaire :

Voir liste des lignes :

<https://www.haute-garonne.fr/proximite/au-quotidien/reseau-des-cars-lio-arc-en-ciel>

Voir et télécharger la carte du réseau bus LIO de la Haute-Garonne :

<https://lio.laregion.fr/transports-haute-garonne-regulier>



Les lignes d'autocar LIO en Haute-Garonne

Mais le transport des vélos dans les lignes de cars départementaux est très insuffisant car il n'est possible qu'en plaçant les vélos dans la soute, avec trois limites importantes :

- = ce service est limité à deux vélos maximum ;
- = ce service est aléatoire : pas de réservation possible, pas de garantie ;
- = ce service peut abîmer les vélos.

Voir : Extrait :

Bagages

Les bagages, poussettes et vélos sont transportés gratuitement et doivent clairement être identifiés. Les agents du réseau sont en droit de refuser l'admission de certains objets si ceux-ci sont susceptibles de constituer un risque d'accident ou une gêne pour les autres voyageurs.

(Source : <https://www.haute-garonne.fr/tarifs-et-infos-pratiques-du-reseau-lho-arc-en-ciel>)

En conclusion : pour favoriser les balades-randonnées cyclables, Deux Pieds Deux Roues, délégation départementale et régionale de l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes et Voie Vertes) demande au Département de la Haute-Garonne, et à la Région Occitanie, d'améliorer les conditions de transport des vélos non démontés dans les cars départementaux.

Cela passe par la création d'un espace vélos dans les cars, ou par l'ajout de racks à vélos à l'arrière des cars (pouvant transporter 5 ou 6 vélos), ou par l'utilisation de remorques à vélos : voir III-Les solutions techniques.

Cette nouvelle politique, adoptée par de nombreux autres départements, devrait être mise en œuvre progressivement, en commençant par une expérimentation sur une ligne à fort potentiel : voir II ci-dessous.

Ce service devrait être disponible toute l'année (avec des campagnes de promotion du 1^{er} mai au 30 Octobre).

Ce service devrait être gratuit (sans réservation préalable) et payant pour disposer d'une réservation avec garantie de place.

II-Les lignes de car départemental à équiper en priorité

Ce nouveau service de transport des vélos non démontés dans les cars départementaux devrait être développé pour des lignes à fort potentiel touristique.

Voici les lignes qui paraissent prioritaires, à fort potentiel, classées par ordre décroissant d'intérêt :

= Lignes Toulouse-Revel

Sur l'une des deux lignes existantes :

Ligne 356 (anciennement ligne 56) Revel-Caraman-Toulouse

Ligne 357 (anciennement ligne 57) Revel-Fourquevaux-Toulouse

Utile car absence d'accès en train.

Utile car zone touristique très riche (Revel, Sorrèze, lac de St-Ferréol, ...)

Utile car permet une boucle cyclable Revel-Naurouze-Toulouse par la Rigole de la Plaine (V84) et le canal du Midi (V80) 80km à 100km en deux jours (ou trois jours avec visites).

NB : ? ligne 357 préférable car passe par St-Félix du Lauragais.

= Lignes Saint-Gaudens-Saint-Béat-Val d'Aran

Les deux lignes existantes :

Ligne 393 (anciennement ligne 93) Saint-Gaudens-Fronsac-St-Béat-Fos-Melles

Ligne 395 (anciennement ligne 95) Saint-Gaudens-Barbazan-St-Béat-Fos-Melles-Les

Utile car absence d'accès en train.

Utile car dessert l'axe Trans-Garona qui ouvrira en 2020

= Ligne Toulouse-Boussens-Salies-du-Salat-St-Girons

Ligne 452- Toulouse-Boussens-Roquefort-sur-Garonne-Salies-du-Salat-Castagnède-Saint-Girons.

Utile car absence d'accès en train (à partir de Boussens).

Utile car dessert la vallée du Salat et la Véloroute V81.

Permet de rejoindre Saint-Girons où arrive la Voie Verte Foix-St-Girons (possibilité de boucle avec Toulouse-Foix en train+vélo)

= Ligne Saint-Gaudens-Luchon

Ligne 394 (anciennement ligne 94) Saint-Gaudens-St-Bertrand-de-Comminges-Chaum-Luchon

Utile car absence d'accès en train.

= Ligne Toulouse-Villemur-sur-Tarn

Ligne 351 (anciennement ligne 51) Villemur-sur-Tarn-Fronton-Toulouse

Utile pour relier Toulouse (V80) et la Véloroute V85 (vallée du Tarn)

Utile pour proposer des boucles par Montauban et St-Sulpice-sur-Tarn (possibilité de retour train)

Utile pour proposer des boucles par le frontonnais (découverte du vignoble)

III-Les solutions techniques : espace vélos dans les cars/racks à vélo à l'arrière des cars/remorques à vélos

Il existe de nombreuses solutions de transport des vélos non démontés dans les cars.

Nous citons ici deux cas types réussis, d'autres solutions, et des sources générales d'information.

Solution 1- Espace pour vélos à l'intérieur des cars : les cas des bus Ile de Ré, Chambéry, Annecy,

Il est possible d'aménager un espace à l'intérieur des cars, souvent à l'arrière en face de l'entrée arrière, pour y placer des vélos non démontés. Cela se fait en supprimant des places assises. Cet espace est souvent également utilisé pour l'accueil des personnes en fauteuil (PMR).

Cela existait à Chambéry en 2006 sur les bus de la ligne 2

Extrait : « des Agora gaz d'Irisbus, identifiés par un pictogramme sur la fiche horaire de la ligne, sont équipés d'un espace vélos permettant de transporter trois vélos par bus. Un bus sur deux ou sur trois, selon les horaires, permet ainsi de descendre en ville à vélo et de remonter aux Hauts-de-Chambéry sans aucun supplément tarifaire. Les vélos sont accrochés par une roue sur un rack-crochet Véhixel, sécurisés par une sangle attachée à l'autre roue et se trouvent dans un compartiment arrière séparé du reste du véhicule par une grille... »

A Annecy il y a depuis 2006 une ligne de bus urbain aménagée avec un compartiment à l'arrière dans le bus pour monter les VTTistes en haut du Semnoz avec leur vélo, en période d'été.

C'est la « Ligne du Semnoz (ligne d'été) du SIBRA »

Extrait : « Depuis cinq ans, sur une volonté commune de la SIBRA et de la communauté d'agglomération, Annecy a ouvert une ligne d'été jusqu'au sommet du mont Semnoz les samedis, dimanches et jours fériés en juin, tous les jours en juillet et en août. Le trajet coûte 5 euros avec son vélo. C'est un succès. En 2005, la ligne avait enregistré 7 556 montées dont 4 268 avec VTT, soit 61 VTT par jour. Le véhicule, un SETRA 315 UL de 12 m, a été aménagé pour transporter 20 VTT accrochés à des racks verticaux, du même système que le chambérien, dans un compartiment arrière isolé. »

Source : <http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/vv20.pdf>

Voir : <https://www.sibra.fr/ligne-du-semnoz>

	
Annecy-ligne Semnoz	Annecy- vélos dans le car (ligne Semnoz)

Solution 2- Racks à vélo à l'arrière des cars : le cas des bus de l'Hérault, de l'Isère, de l'Ardèche, ...

Les cars de Hérault transport acceptent toute l'année les vélos dans la soute, d'un seul côté seulement, et s'il y a de la place (2 vélos par soute), et sans l'aide du chauffeur.

Voir : <https://www.herault-transport.fr/sites/default/files/fichiers/Reglement-interieur.pdf>

En période d'été la ligne de car 682 été (482) Bédarieux-St Pons de Thomières a des cars équipés de racks à vélo placés à l'arrière du car (capacité : 6 vélos). Cette ligne dessert les villes le long de la Voie Verte Passa Païs

Voir : <https://www.herault-transport.fr/node/14>

Voir : <https://www.francebleu.fr/infos/transports/plus-de-bus-pour-se-rendre-a-l-aeroport-de-montpellier-1558626979>

Extrait : Cet été, Hérault transport va aussi expérimenter **le car vélo le long de la voie verte** dans les hauts cantons (Saint Pons de Thomières, Olargues, Bédarieux, Lamalou les Bains). *"Les cars de la ligne 482 seront équipés de racks à vélos. Les passagers pourront ainsi parcourir une partie de la voie verte en deux roues et quand ils seront fatigués ils installeront leurs vélos à l'arrière et remonteront dans le car"* explique Hussein Bourgi président du syndicat mixte Hérault Transport.

Dépliant à télécharger :

https://www.grandorb.fr/phototheque_publicue/depliant_682_ete.pdf



Ligne 682 Bédarieux-St Pons de Thommières

En Isère, Transisère a fait installer des racks à l'arrière pour emporter 6 vélos, avec possibilité d'en mettre d'autres dans la soute -sous réserve de place- : 14 lignes sont concernées à partir de septembre 2019.

Voir : <https://www.transisere.fr/fr/velo-a-bord/1009?fbclid=IwAR1lxYtZukIDIEZe8GdU-skSAPGF3lHaCD5FojHhG5f77yXnzMvDVZTQe4g>



L'une des 14 lignes de Transisère avec racks à vélo

NB : Une expérimentation est en cours en 2019-2020 de racks à vélo à l'arrière des bus sur le réseau urbain de l'Agglomération Seine-Eure (sur la ligne N°1 du réseau SEMO) (capacité : 3 vélos). Le rack à vélo est facilement accessible et horizontal -comme pour un porte-vélos de voiture- et il y a un système automatique de verrouillage des vélos par le chauffeur du bus, et une vidéo surveillance des vélos.

Voir : <https://www.agglo-seine-eure.fr/actualites/racks-velo->

reseau-semo/

Voir la vidéo sur Twitter :

<https://twitter.com/i/status/1173517820677824512>

NB : En Creuse la ligne de bus n° 15 La Souterraine Felletin, qui passe par Guéret et Aubusson, est équipée en bus avec racks à vélos. C'est une ligne de cars TER.

NB : en Ardèche plusieurs lignes départementales de bus acceptent en été les vélos non démontés, qui sont placés dans des racks à vélo à l'arrière des bus.

Voir : <https://ardeche.one/transport/>

Voir : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/286-ardeche.htm>

NB : Certains cars régionaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes acceptent les vélos non démontés, placés sur des racks à vélo à l'arrière du car, de faible capacité (2 vélos ?)

Voir : https://www.auvergnerhonealpes.fr/91-cars-region.htm?fbclid=IwAR2QvqvYyVI3jRU4RBJFz2-Wh2XYWhhUv3QIDSDsRqUXF2An-5EMseHmZ_8

Voir : Autocars Ginhoux (gèrent les lignes 74 et 76)

<https://www.ginhoux-autocars.com/fr/autocars/lignes/lignes-regionales/cars-region-auvergne-rhone-alpes-lignes-74-et-76>

Autres solutions à étudier

D'autres solutions peuvent être étudiées car la solution des racks à l'arrière des cars, la plus fréquente en France, présente un inconvénient : la manœuvre est difficile pour soulever le vélo et le suspendre à un crochet haut placé.

Racks à vélo escamotables à l'arrière du car

Ces racks sont rangés sous l'arrière du car et sont escamotables. Quand ils sont en place ils se trouvent à faible hauteur et l'utilisateur place son vélo à l'horizontale sur un rail.

La manœuvre est facile pour le cycliste.

Et en l'absence de vélo le car n'est pas rallongé.

Remorques à vélo

Une remorque conçue pour transporter des vélos peut être utilisée et accrochée à l'arrière du car.

Cela permet un accrochage facile des vélos (faible hauteur) et cela

permet de transporter plus de 5 vélos.

La ligne peut disposer de remorques standards affectées à tous les cars de la ligne, et une remorque de grande capacité pour des groupes cyclistes (sur réservation).



Remorque pour vélos d'un autocariste du Tarn

Cas 1- Les bus Rébus entre Rivedoux et Les Portes sur l'Ile de Ré, expérimentation en 2004

Extrait : Depuis l'été 2004, le Conseil général de Charente-Maritime et le réseau Rébus ont mis en place de manière expérimentale un minibus de 15 places entre Rivedoux et Les Portes sur l'île de Ré, auquel est attelée une remorque pour un rack de 10 vélos. L'ensemble ne fonctionne que l'été, pendant les mois de juillet et d'août, pour le prix d'un ticket simple ; la prise en charge du vélo est gratuite. Vu le succès de l'expérience, le bus est passé à 19 places.

Source : <http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/vv20.pdf>

En 2019 ce système de mini-bus avec remorque à vélos existe sur l'Ile de Ré, ce sont les Navettes Vélo-Mouettes

Voir : <https://cdciledere.fr/se-deplacer/pistes-cyclables/points-info-cyclistes>

Voir : <https://www.ile-re.org/velo.html>

Cas 2- Certaines lignes de cars du Loiret (réseau Remi Région Centre-Val de Loire), comme la ligne 3 Orléans-Gien, transportent les vélos soit sur des racks à vélo, soit dans des remorques à vélo quand le nombre de vélos l'exige. Offre valable les week-end et

jours fériés et du 1^{er} Avril au 30 Septembre.

Voir : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/loiret/offre-velos-cars>
A confirmer (?)

NB : plusieurs agences de voyage et autocaristes français proposent des voyages en bus avec remorque pour les vélos

Voir : <https://www.deltour-autocars.com/nos-voyages-a-velo/>
et : <https://www.autocars-resalp.com/transports/remorques-speciales/>
et : <https://www.bicycletransport.com/fr/bus-en-fietsaanhangwagen/>
et : <https://keolis.be/fr/contenus/remorques-10>

NB : plusieurs lignes de bus internationales desservent la France avec transport des vélos dans une remorque

Voir les bus European Bike Express, bus directs entre l'Angleterre et le sud de la France, spécialement aménagés pour transporter des cyclistes et leurs vélos (remorque). Deux lignes : Londres-Paris-Bordeaux-Bayonne-Toulouse, et Londres-Paris-Narbonne-Perpignan-Espagne.

Voir : <http://www.bike-express.co.uk>

Remarque : L'impact de la nouvelle Loi d'orientation des Mobilités (Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités)

« **Section 3 Transport de vélos dans les autocars**

« **Art. L. 1272-6. - A compter du 1er juillet 2021, les autocars neufs utilisés pour des services réguliers de transport public routier de personnes, à l'exception des services urbains, sont équipés, à leur mise en service, d'un système pour transporter au minimum cinq vélos non démontés.**

Sources d'information (liste non exhaustive) :

= Site de l'AF3V sud : Page « Accès en bus (plus vélo) en France et dans le sud » <http://www.vvv-sud.org/acces-bus.html>

Nombreux cas mais un peu anciens (à actualiser)

= Site de la FUB : Page « Transports en commun »

<https://www.fub.fr/velo-ville/intermodalite/transports-commun>

= Site Voirie pour tous : Page « Transports collectifs et intermodalité vélo »

<http://www.voirie-pour-tous.info/Transports-collectifs-et-intermodalite-velo.html>

= Site de Vélos & Territoires <https://www.velo-territoires.org/>

= Site du GART <https://www.gart.org/>

Et : Les pratiques d'intermodalité vélo-transports collectifs 2015 : <https://www.gart.org/publication/pratiques-dintermodalite-velo-transports-collectifs/>

= Site du Club des villes et territoires cyclables : <http://www.villes-cyclables.org/>

Et : « Intermodalité vélo et transport publics (2007) »

http://www.villes-cyclables.org/default.asp?mode=dossiers-intermodalite&id=5057&mots_cles_recherche=intermodalit%E9%20v%E9lo

Et : Ville & Vélo « Le vélo dans les bus et les cars 2006 »

<http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/vv20.pdf>

Et : CEREMA-Documents :

<http://www.villes-cyclables.org/default.asp?mode=documentation-fiches-cerema>

Site de France Vélo Tourisme

Et : « Voyager en bus avec son vélo » (sur les lignes nationales Ouibus, Isilines,

Flixbus) : <https://www.francevelotourisme.com/conseils/velo-transports/bus-avec-velo>

Site de Flixbus (les cars acceptent les vélos non démontés):

Et : « Embarquez votre vélo à bord d'un Flixbus »

<https://www.flixbus.fr/services/transporter-velo-bus>

Et : Bagages : <https://www.flixbus.fr/services/bagages>

Site Voyage Forum :

Et :

« Nouvelles compagnies de bus et transport de vélo non démonté (France) » :

<https://voyageforum.com/discussion/nouvelles-compagnies-bus-transport-velo-non-demonte-france-d8101823/>

Et : « Voyager en Flixbus avec son vélo (non démonté) au départ de Paris » :

<https://voyageforum.com/discussion/voyager-en-flixbus-avec-son-velo-non-demonte-depart-paris-d9644836>